



Compte-rendu de l'assemblée générale de l'Arc club saint-lois du 18 octobre 2023

Représentants du bureau sortant :

Présents : Gilles et Titouan Berrée, Jean-Bernard Lanon, Fabrice Lecocq, Bérengère Marie, Gabin Masson, Jean-Pierre Masson, Laurent Nicolle, Maud Pouilly, Linda Troadec

Excusé :

Ouverture de la séance :

20 personnes sont présentes dont 16 pouvant voter. Le quorum étant atteint, la réunion débute à 20 h 30.

Le président, Gabin Masson, souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes à cette assemblée générale. Il est salué les présences de David Deshaye président de l'OVA (office de la vie associative) ainsi que de sa vice-présidente. Aucun élu n'est présent.

Il est rappelé que plusieurs bilans (moral, d'activité, financier) doivent être présentés. Les participants sont invités à poser leurs questions.

Bilan de l'année 2022-2023 :

Il est souligné le bilan mitigé de cette année 2022-2023 : un maintien des compétiteurs des années précédentes, une grosse progression du nombre de participations sur les compétitions en concours salle, mais, d'un autre côté, un effondrement de cette participation lors du passage en saison extérieure, ainsi que des résultats principalement en bas de classement au niveau des compétitions.

Le nombre de nouveaux compétiteurs est également assez restreint par rapport à l'année précédente.

Il doit être noté qu'au niveau du terrain, le « chabanon » a été construit et le toit amianté des garages a été remplacé par une entreprise spécialisée mandatée par Saint-Lô aggro.

Inscriptions pour l'année 2022-2023 :

Le club a terminé la saison avec 73 licenciés soit une hausse de 15 % des effectifs par rapport à l'an dernier (62 dans la saison 2021-2022). Ce chiffre s'approche des 82 de 2018, dernière année avec autant de licenciés. Le nombre de licenciés oscille ainsi d'année en année.

Il faut noter la présence de 34% de femmes, contre 24% en 2021-2022. Pour mémoire 28% au niveau de la FFTA.

L'origine des licences évolue : pendant 4 ans, nous avons 60% de renouvellement et 40% de créations, dorénavant c'est 50/50.

Il y a une baisse de la part de jeunes : de 50 % de licences « jeunes » en 2019 à 36 % en 2023. Soit 19 jeunes dans la catégorie 15-21 ans et 14 de moins de 15 ans. La baisse s'explique par le passage de plusieurs jeunes en U21, donc en adultes-jeunes.

Pour la saison 2023 qui vient de commencer, nous sommes à 64 licenciés, nous pouvons donc tabler sur 75 à la fin de saison. La part féminine baisse 30 %. A noter la baisse importante à 24% de la part de jeunes.

Il est rappelé que les jeunes archers apportent plus de points pour les subventions qui nous sont octroyées. Il va donc falloir recruter de nouveaux jeunes. On peut remarquer qu'il y a un « trou », dans les âges des archers potentiels ; en effet, lors de la journée des associations plusieurs jeunes d'environ 7 ans se sont renseignés pour la pratique du tir l'arc, mais trop jeunes, il leur a été demandé de patienter quelques années.

42 archers ont renouvelé leurs licences.

Bilan d'activité de la saison 2022-2023

Il doit être souligné l'amélioration continue de la qualité des entraînements avec des variations dans les séances, des animations...

A noter également, la création d'un groupe de compétiteurs permettant entraide et synergie.

Compétitions/animations organisées :

Comme tous les ans, le club a organisé cette saison, différentes compétitions :

- Concours « nature » du 9 avril 2023 avec la participation de 59 archers. C'était la première organisation d'un nature avec le nouveau système à 2 départs. Il y a eu du cafouillage lors des départs de l'après-midi, réalisé par les arbitres ; à l'avenir, Gabin gèrera les départs de l'après-midi aussi. Le parcours est toujours aussi décrié/apprécié, par les participants ;
- Concours « salle » 2x18m des 5 et 6 novembre 2022 – 141 participants : retour à une participation plus habituelle après une année 2022 très basse (102, mais c'était en salle de Saint-Ghislain, donc réputée froide). Grand confort d'organisation à Agneaux (chauffage, cuisine, mur de cibles déjà installé, musique...) ;
- Concours « spécial débutants » du 21 janvier 2023 - 55 participants c'est-à-dire un concours complet (56 possibles). Grosse demande sur les loisirs depuis 2 ans, spécialité manchoise.

Du fait du non-passage au terrain (à cause des travaux du garage en juin), nous avons organisé une initiation aux différentes disciplines extérieures, parcours et FITA. Les autres clubs, qui ont été invités, n'ont pas donné de réponse. En interne à notre club, les réponses ont été timides.

En interne au club, différentes autres manifestations ont eu lieu :

- tir à l'oiseau début janvier 2023 ;
- barbecue du club ;

Il est évoqué l'idée de remettre en place le tir à la bougie. Gabin propose le vendredi soir ; Jean-Bernard, le lundi.

Nous avons également accueillis, sur notre terrain extérieur et sur le parcours, 2 journées de formations organisées par le comité régional, à destination des archers de parcours.

Autres évènements de la vie du club :

Avec l'arrêt du chauffage dans la salle pour l'hiver, nous avons investis dans 2 radiateurs électriques placés sur des tréteaux à l'horizontal afin de servir de chaufferettes. De même, nous avons proposés des boissons chaudes. Il y a de grandes chances que nous soyons obligés de renouveler ces actions cet hiver... La salle sera refaite un jour ; la question, dont personne n'a vraiment la réponse, c'est quand ?

Notre club organise beaucoup de choses, des animations, des concours, des formations et cela nécessite beaucoup de temps passé, beaucoup d'investissement. Gabin remercie tous ceux qui nous ont aidés cette saison encore. Les tâches sont très variées pour un simple sport de tir : gestion des inscriptions en début d'année, entretien du matériel, montage de la ciblerie, agrafage, cuisine, vente, débroussaillage/élagage/abattage d'arbres, passage de la tondeuse, peinture, traitement de la palissade, gestion du greffe.

Certains ont passés des diplômes pour cela, comme nos 2 arbitres Olivier et Gérard expatriés mais toujours au club, d'autres pour encadrer et animer les séances : Fabrice, Jean-Bernard, Maud,

Laurent et Titouan. Gabin rappelle que, bien que cela paraisse étonnant, il n'a aucun diplôme dans le tir à l'arc.

Laurent a également débuter sa formation arbitre. A terme, cela nous fera un arbitre vraiment à domicile. Il lui est souhaité bon courage.

Nous avons la grande chance d'avoir un parcours nature permanent avec le travail important que cela implique. Le nombre de parcours organisés en Basse-Normandie ne cesse de diminuer, de même que le nombre d'archers. Il est essentiel d'avoir des parcours permanents pour maintenir l'activité vivante à l'année, en limitant la charge de travail.

Après des années d'attentes, nous avons maintenant notre espace de stockage supplémentaire au terrain, notre « chabanon » ! Saint-Lô agglo a fait la dalle en béton, des membres du club, le reste. Un très grand merci à Laurent qui a fait la surprise de monter les murs tout seul. Nous avons fait le choix d'avoir une toiture isolée et nous avons pu constater cet été lors des pics de chaleurs que le seul endroit agréable du terrain était l'intérieur du « chabanon ». Le stockage des denrées alimentaires, ainsi que de la ciblerie en mousse est donc maintenant stocké en son intérieur.

Les garages ont aussi eu un changement du toit amianté, financé et orchestré par Saint-Lô agglo. Changement à l'identique donc pas isolé, et en plus mal posé... Nous avons été obligés de démonter la gouttière pour que l'eau tombe dedans et non pas à côté (et encore ce n'est pas tout à fait réglé). Nous avons remis en place le pare-vent entre le toit des garages et celui du pas de tir, mais de façon à pouvoir nettoyer le toit et la gouttière, cette fois ci. En projet, la pose d'une gouttière ainsi que d'un récupérateur d'eau à droite du pas de tir à 18m de façon à ne pas perdre de place sur la paillasse.

La construction du « chabanon » au terrain, s'est retrouvée finie juste à temps pour le déménagement des garages lors du changement de toit. Cependant cela a retardé le passage des entraînements au terrain et, par corollaire, la participation aux compétitions en extérieur, principalement les TAE, fût inexistante avec aucune participation des nouveaux compétiteurs.

Le comité directeur, entièrement présent lors de cette AG, a fait plusieurs réunions dans l'année pour gérer le fonctionnement courant du club, les investissements, les projets. Le président les remercie, eux qui sont toujours volontaires pour continuer. Il remercie de manière plus particulière deux membres qui ne sont pas archers, mais uniquement bénévoles, et à qui le club offre, donc, la licence sans pratique (à 35 €).

Gabin rappelle qu'il n'est pas autant présent qu'il le voudrait ; il fait, en effet, un certain nombre de choses en plus de sa présence physique au club, avec son poste au comité directeur du Comité régional et aussi son nouveau poste dans son travail qui implique d'y être plus présent.

Participations aux compétitions :

Le club souffre toujours d'un manque de compétiteurs depuis plusieurs années mais la situation s'améliore significativement.

Il y a eu 187 participations aux compétitions officielles (hors spéciales débutants), pour 21 archers, 27 inscriptions pour Fabrice et Laurent, 18 pour Titouan et 17 pour Gabin. L'année dernière, déjà en progression, c'était 109 inscriptions.

Podiums :

	Or	Argent	Bronze
Global	37	27	16
Départemental	1	4	3
Régional			1

Soit un ratio de 43% de podium sur les participations du club...

22 « 3D » ; 2 « campagne », 34 « nature », 124 « salle », 5 « TAE »

Nous avons maintenu le financement du club pour les compétitions en prenant en charge la totalité des frais d'inscriptions : cela a incité les archers à faire plus de compétitions (mais cela a un coût qui devient difficilement tenable par le club). Cependant, nous n'avons plus vraiment de résultats en championnats et c'est bien dommage, notamment pour les subventions qui sont également conditionnées par nos résultats.

A noter, la première intervention de Léo, du comité régional, pour les entraînements de perfectionnement des archers, le 13 novembre 2023.

Le bilan d'activité est validé à l'unanimité de l'assemblée.

Perspectives pour la saison 2024 (2023-2024)

L'année sportive 2024 étant déjà engagée, à la date de l'assemblée générale, inévitablement certaines actions ont déjà été réalisées.

Organisation de compétitions.

Certaines dates sont déjà fixées :

- concours « salle 2 x 18xm » : 4 et 5 novembre 2023 ;
- départemental par équipes de club départemental : 20 et 21 janvier 2024 (à la place du « loisir ») ;
- concours « nature » : 31 mars 2024 ;
- « challenge arbitres » 3^e week-end de septembre 2024.

Activités :

- reconduction de certaines animations : Halloween, tir à l'oiseau, tir à la bougie, Pâques, tour du parcours nature ;
- organisation d'une initiation au parcours et support d'une formation « parcours » régionale ;
- le club de Condé-sur-Vire n'a malheureusement pas voulu se relever de sa période d'arrêt causé par la perte de leur salle, et le décès de Fabien. La question se pose d'un maintien d'une activité sur place ;
- refaire certaines actions de recrutements à la rentrée ;
- nous devons maintenir notre effort sur les animations des entraînements au quotidien. Il faut pousser à la création de journée spécifiques, run-archery, tag-archery, tour parcours ;

- Gilles réussit maintenant à être présent les samedis matin pour remettre à niveau l'archerie du club en révisant les arcs ; cela permet de constater qu'il y a très peu d'arcs faisant réellement la puissance affichée.
- nous avons le bestiaire pour faire des parcours 3D, mais pas le terrain pour. Notre terrain demande trop de monde et d'effort physique pour un parcours temporaire. L'installation de 24 cibles dans le bois, montées à dos d'hommes (et de femmes) pour un seul jour de concours, avec un nombre d'archers participants incertain n'en vaut pas la peine. Nous sommes à la recherche d'un nouveau terrain permettant une installation temporaire plus facile, c'est-à-dire un terrain desservi par des chemins carrossables. Gabin n'a pas eu le temps de s'en occuper cette année ;
- depuis quelques années, de nouveaux archers motivés sont arrivés, sont restés, ont eu un arc de compétition prêté/loué par le club, voire ont investi dans leur propre matériel. Ces archers vont maintenant sur les compétitions ; à nous de continuer à les accompagner, lors des entraînements et sur les compétitions. Nous manquons de compétiteurs, nous avons presque doublé le nombre, avec un « noyau » de compétiteurs, continuons sur cette voie. Ainsi, cela fait plusieurs compétitions où nous avons plus de 10 compétiteurs. Au début les résultats étaient plutôt faibles, mais cela commence à prendre ;
- pour l'organisation des compétitions « salle », nous restons dans la salle d'Agneaux qui est chauffée et ne nécessite pas de gros efforts pour l'installation et le rangement ;
- l'augmentation du nombre de compétiteurs, la hausse des tarifs des compétitions couplées à la baisse des subventions, nous obligent à arrêter la prise en charge totale de toutes les inscriptions aux compétitions. Le club prend donc maintenant en charge 4€ par inscriptions. En fonction du budget que cela va représenter nous verrons pour mettre en place une prise en charge totale des compétitions pour les compétiteurs à gros volumes. Cela peut sembler étonnants de favoriser ses archers, sauf que ce sont ces archers qui le plus souvent mettent en place du covoiturage et entraînent les autres à aller en compétition. La recherche de sponsors peut être une option pour trouver des financements supplémentaires. N'ayant pas un temps immense à consacrer à cette recherche, je propose que si des compétiteurs trouvent des sponsors, le budget ainsi gagné sera directement attribué à la prise en charge des compétitions.

Investissement :

- comme annoncé l'année dernière, une tonnelle a été achetée, afin d'en avoir une à demeure au terrain et ainsi compléter les prêts de Saint-Lô Agglo ;
- une débroussailleuse plus adaptée à l'entretien du terrain (au niveau des stands de tir) que l'actuelle tondeuse fait toujours partie des projets ;
- des travaux restent faire au terrain, notamment avec l'installation de l'éclairage en 12 V dans le « chabanon » et les garages. Une ligne électrique sera également tirée entre le groupe électrogène et les garages, pour y assurer l'électricité, sans déplacer le groupe, lors des compétitions ;
- les cibles à 50 m doivent être entièrement refaites ;
- concernant les médailles, Gabin explique que le coût de celles-ci a fortement augmenté, pour une qualité médiocre et sans modèle nous convenant. Jusqu'à maintenant, nous avons les médailles les plus jolies, au niveau du département. Gabin propose de les faire en bois avec une imprimante/graveuse laser. Des exemples de ce qui peut être fait sont présentés. Les médailles seront personnalisées. Il faut environ 45 médailles par compétitions. Le bois ne coûte pratiquement rien ; l'imprimante, 360 €.

Rapport financier

Cf. tableau de compte de résultats 2022/2023 et du prévisionnel pour l'exercice 2023/2024.

Jean-Pierre Masson, trésorier du club, a présenté le compte de résultat avec au final un déficit de 3 265,89 €, principalement du fait de l'acquisition de matériel d'archerie et de la tonnelle, ainsi que la baisse de subvention de Saint-Lô agglo. Il a également présenté le budget prévisionnel 2023/2024.

Vote du compte d'exploitation et budget prévisionnel : validé à l'unanimité.

Tarifs pour la saison 2023/2024 :

Suite à la baisse importante et continue des subventions nous sommes obligés d'augmenter nos cotisations pour la saison 2024-2025.

De plus la fédération augmentera probablement ses prélèvements avec les JO et l'augmentation de la masse salariale du siège pour l'entraînement des athlètes.

Il a été proposé le passage de la licence « jeune » de 80 € à 90 € annuel et, pour les adultes en compétition, de 105 à 115 € et à 110 € pour la pratique « loisir ». Après échanges avec les participants à l'assemblée générale, sur la base du constat des prix pratiqués par les autres disciplines sportives, au regard du matériel fourni par le club, il est décidé de mettre la licence « jeune » à 95 €, la licence « loisir » à 115 € et la licence « adultes compétiteurs » à 120 €.

Validé à l'unanimité.

Élection du comité directeur

Il est rappelé que pour pouvoir participer au vote du nouveau bureau et également se proposer candidat, il faut être licencié depuis plus d'1 an. Le vote se fait à bulletin secret. Les 10 membres du comité directeur démissionnent. Ces mêmes 10 personnes, qui se sont représentées, sont élues :

Berrée Gilles	16 voix
Berrée Titouan	16 voix
Lanon Jean-Bernard	15 voix
Lecocq Fabrice	16 voix
Marie Bérengère	15 voix
Masson Gabin	16 voix
Masson Jean-Pierre	16 voix
Nicolle Laurent	16 voix
Pouilly Maud	16 voix
Troadec Linda	15 voix

Pas de candidature nouvelle pour occuper les postes de président, vice-président, secrétaire et trésorier. Les membres sortants sont renouvelés dans ces fonctions.

Présentation du nouveau bureau :

Président : Gabin Masson
Vice-président : Laurent Nicolle
Secrétaire : Gilles Berrée
Secrétaire-adjointe : Bérengère Marie
Trésorier : Jean-Pierre Masson
Membres du bureau : Titouan Berrée
Jean-Bernard Lanon
Fabrice Lecocq
Maud Pouilly
Linda Troadec

Fin de l'assemblée générale

L'assemblée générale se termine par un verre de l'amitié spécial pour les 18 ans de Titouan.

Le secrétaire de la séance
Gilles BERRÉE

Signé

Le président
Gabin MASSON

Signé